



*Assemblée Générale du 26 mars 2011*  
*Projet de Compte-rendu/Relevé de décisions*  
Rédacteur : Chantal Daron

Etaients présents :

**Agnès Auclair** – Indre Nature  
**Michel Bel** - Sepant  
**Jacques Belhache** – Secrétaire de Sologne Nature Environnement  
**Véronique Béreyziat** - CERCOPE  
**Sylvie Boillon** – Secrétaire de Mardiéval  
**Jonathan Bourdeau-Garrel** – Chargé de missions Nature Centre  
**Nicole Combredet** – CDPNE / Membre du Bureau de Nature Centre  
**Pascale Coppin** – Directrice CDPNE  
**Chantal Daron** – Trésorière de Nature 18 / Secrétaire de Nature Centre  
**Christian Daron** – Président de Nature 18  
**Isabelle Ducharme** – Eure-et-Loir Nature  
**Jean Dumais** – Eure-et-Loir Nature  
**Joël Dumont** – Loiret Nature Environnement  
**Olivier Dupuy** – Commissaire aux Comptes ORCOM  
**Michel Durand** – Président de la SEPANT  
**Jean-Pierre Fonbaustier** – Président d'Indre Nature  
**Germaine Fraudin** – Présidente de l'AVERN  
**Claude Germond** – Président de Perche Nature  
**Guy Janvrot** - Président de Nature Centre  
**Sylvie Le Berre** – Perche Nature  
**Fanny Le Guen** – Coordinatrice Nature Centre  
**Véronique Ledieu** – Trésorière de l'AVERN  
**Anne-Joëlle Legourd** – représentante du Collège Adhérents  
**Etienne Lucas** – Trésorier Sologne Nature Environnement  
**Didier Papet** – Président de Loiret Nature Environnement  
**Jean Louis Posté** – Président de Mauves Vivantes / Vice-Président de Nature Centre  
**Jean Louis Pratz** – CERCOPE / Trésorier de Nature Centre  
**Jean-Marie Ravel** - Sologne Nature Environnement  
**Agnès ROGER** – Chargée de missions Nature Centre  
**René Rosoux** – Vice-Président du Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre  
**Bernard Rousseau** – APSL / Vice-Président de Nature Centre  
**Jean-Marie Salomon** – Président de Mardiéval  
**Jean-Louis Sénotier** - Loiret Nature Environnement / Vice-Président de Nature Centre  
**Claude Surand** – Président de la Société d'Orchidophilie du Centre Loire

Excusés :

**Claude Choquet** – Président du Club Jeune Nature et Animaux  
**Nino-Anne Dupieux** – Présidente du Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre  
**Philippe Kuligowski** – Président de Gâtinais Nature  
**Jean Pinsach** – Président de Loir et Cher Nature  
**Cyrille Renard** – Président de l'APSL

# ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

## Modification des statuts de Nature Centre

Lecture des modifications apportées aux statuts par Guy Janvrot avec en parallèle projection à l'écran.

Modifications majeures apportées et demandes exprimées par les membres de l'assemblée :

Reformulation de l'objet :

*« Elle a pour objet de protéger, de conserver et de restaurer les espaces, ressources, milieux et habitats naturels, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres fondamentaux de la biosphère, l'eau, l'air, les sols, les sites et paysages, le cadre de vie dans une perspective de développement durable\*, de lutter contre les pollutions et nuisances, et d'une manière générale d'agir pour la sauvegarde de ses intérêts dans le domaine de l'environnement, de l'aménagement harmonieux et équilibré du territoire et de l'urbanisme.*

*Elle a également vocation à défendre en justice les associations adhérentes et leurs intérêts. »*

\*Il a été demandé d'explicitier précisément ce que signifie ce terme au sein du réseau dans le règlement intérieur.

Siège social :

*« Son siège social est situé au 3 rue de la Lionne à Orléans (45), il pourra être transféré en tout autre endroit de la région Centre par décision du Conseil d'Administration. »*

Convocation de l'AG :

*« L'Assemblée Générale extraordinaire est convoquée par le Président, sur avis du Conseil d'Administration ou sur demande d'au moins un tiers des associations adhérentes et à jour de leur cotisation. »*

Réunions du Conseil d'administration :

*« Le Conseil d'Administration se réunit au moins deux fois par an . . . »*

Remboursement des frais des bénévoles :

*« Les membres du Conseil d'Administration ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées. Par contre, Nature Centre pourra rembourser ses bénévoles dans la mesure où ils ont engagé des frais liés à la mission pour laquelle ils ont été mandatés. Le remboursement de ces frais se fait, sur présentation d'une note de frais et des justificatifs y afférant, dans le cadre des règles fixées par le règlement intérieur. »*

Modalités pour ester en justice :

*« Le Président représente NATURE CENTRE dans tous les actes de la vie civile et est investi de tous pouvoirs à cet effet. Il a notamment qualité pour ester en justice au nom de NATURE CENTRE, tant en demande qu'en défense, former tous appels ou pourvois ceci après l'accord du Bureau et en rendant compte au Conseil d'Administration. »*

\*Il a été demandé de remplacer « avec » par « après ».

Règlement intérieur :

*« Un règlement intérieur, approuvé par le Conseil d'Administration (selon les dispositions de l'art.5), pourra intervenir en complément des présents statuts afin d'en fixer les modalités d'application de façon plus détaillée. »*

➤ **les modifications apportées aux statuts sont adoptées à l'unanimité**

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## Adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 27 février 2010

➤ Approuvé À l'unanimité

## Compte-rendu d'activité 2010

Lecture du compte-rendu par Chantal Daron - Secrétaire

**Remarque de Germaine Fraudin, Présidente de l'AVERN** : il n'y a rien dans le rapport d'activité sur la N154 – il est décidé de rajouter un paragraphe sur ce sujet

**Remarque de Didier Papet, Président de LNE** : quand on regarde ce compte-rendu d'activité, on réalise que beaucoup de choses sont faites et avec peu de bénévoles et seulement 2 salariés.

**Question de Nicole Combredet, Vice-Présidente de Nature Centre** : est-ce que les associations ont été sollicitées pour s'exprimer sur le projet de SAGE (PAGD) ?

**Réponse de Jonathan Bourdeau-Garrel, chargé de mission de Nature Centre** : confirme que Nature Centre a bien été sollicitée car elle est membre de la CLE. Nature Centre est encore représentée officiellement par Cyrille RENARD mais il ne peut plus assister aux réunions de la CLE. Lors du vote du projet de SAGE le 15 septembre 2010, Cyrille RENARD a donné pouvoir à Mauves Vivantes. Nature Centre, Mauves Vivantes et Eure-et-Loir Nature, après concertation, se sont abstenues lors du vote. Ce choix peut s'expliquer principalement par le fait que ce SAGE porte à discussion sur de nombreux points (SAGE considéré comme une vaste « coquille vide ») a montré une certaine avancée en matière de gestion quantitative de la nappe.

**Remarque de Guy Janvrot, Président de Nature Centre** : informe que Jonathan a été désigné par le Bureau pour suivre le SAGE Nappe de Beauce, mais idéalement il est préférable que cela soit suivi par un bénévole et que Jonathan intervienne plus en soutien technique.

**Remarque de Nicole Combredet, Vice-Présidente de Nature Centre** : rappelle qu'elle est d'accord pour suivre le SAGE Nappe de Beauce.

**Question de Germaine Fraudin, Présidente de l'AVERN** : Nature Centre est-elle présente sur le Bassin Seine Normandie ?

**Réponse de Bernard Rousseau, Vice-Président de Nature Centre** : oui, mais il n'y a pas un bon travail de coordination.

**Question de René Rosoux, Vice-Président du Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre** : sur la collaboration entre Nature Centre et le Conservatoire pour la réalisation de « Recherches Naturalistes », il fait remarquer que le Conservatoire n'alimente pas la revue et qu'il n'y a donc pas de coopération réelle du Conservatoire. Il pense qu'il faut que cela change. Il évoque

la revue Symbiose et ajoute qu'il serait bien qu'il n'y ait qu'une revue naturaliste en Région Centre et donc d'envisager de regrouper « Recherches Naturalistes » et « Symbiose ».

**Remarque d'Anne Joëlle Legourd, représentante des adhérents** : excepté dans le chapitre dédié à l'implication régionale, il n'y a rien dans le compte rendu d'activité sur la participation de Nature Centre à la Commission Régionale de la Santé et de l'Autonomie coordonnée par l'ARS. Nature Centre est la seule association ayant trait à la nature qui siège à la CRSA : un poste à la commission prévention + un poste à la commission permanente. Les sujets abordés : plan régional santé sur l'aspect environnemental, on peut consulter les documents sur le site de l'ARS – la démarche est prise en compte par le milieu médical. Il est décidé de rajouter un paragraphe sur ce sujet.

**Remarque de Michel Durand, Président de la SEPANT** : Nature Centre ressemble enfin à la fédération souhaitée il y a 2 ans et fait maintenant un travail en réseau, c'est un lieu d'échange et d'expression.

Concernant l'agriculture il faut avoir une dialectique précise et pour ce qui est de la trame verte et bleue il faut être prudents : une seule forme d'expertise par rapport au bureau d'étude Biotope.

Sur les aspects stratégiques à prendre en compte, il nous faut être une contre-expertise réelle.

La pollution atmosphérique et le climat sont des sujets majeurs, tout en informant l'assemblée de sa décision de ne pas renouveler son mandat à LIG'AIR.

**Remarque de Jean-Louis Pratz, Trésorier de Nature Centre** : il n'y a rien dans le compte-rendu d'activité sur la Forêt car il n'y a pas eu de réunion en 2010 – il indique qu'il ne sait pas pour quelle raison.

Concernant la certification forestière les décisions se prennent maintenant au niveau national et non plus régional.

➤ ***L'assemblée décide à l'unanimité de rajouter au compte-rendu d'activité : un paragraphe sur la n154 et sur l'ARS***

# Bilan financier 2010

Par Jean Louis Pratz – Trésorier

Intervention de Monsieur Dupuy du cabinet ORCOM, Commissariat aux comptes qui invite l'assemblée à approuver les comptes.

**Remarque de Michel Durand, Président de la SEPANT** : faire attention à l'affectation du résultat – il est plutôt favorable à l'affecter au fonds de roulement

**Remarque de Jean Louis Sénotier, Vice-Président de Nature Centre** : avoir un fonds de roulement permet de faire face au « timing » des versements des subventions

➤ *l'assemblée approuve les comptes à l'unanimité*

## Affectation du résultat de l'exercice

L'excédent de l'exercice 2010 est de 20.588 euros.

**Jean-Louis Pratz, Trésorier** : propose d'affecter cet excédent au futur système régional de base de données naturalistes.

**Guy Janvrot** invite à la prudence et indique que, pour l'année 2011 :

- nous n'avons eu « que » 15.000 euros de la Région au lieu des 25.000 euros demandés sur la partie fonctionnement. Les 10.000 euros supplémentaires avaient pour objectif d'amortir l'augmentation des charges liées à l'emménagement dans l'Ecopôle.
- il y a des interrogations sur les inventaires communaux : à priori la DREAL octroierait une enveloppe supplémentaire de 3.000 euros.
- également interrogations sur l'appel à initiatives « pour une meilleure prise en compte de la Biodiversité » auquel Nature Centre a répondu conjointement avec l'ARDEAR : 8.000 euros
- banque de données naturalistes : il faudrait aider les associations à payer
- nécessité de consolider le poste chargé de mission Biodiversité sur lequel Agnès Roger vient d'être recrutée.

**Remarque de Michel Durand, Président de la SEPANT** : nous avons un problème central d'expertise. Il faudrait couper la poire en 2 et affecter au moins 10.000 euros au fonds de roulement.

**Remarque de Jean Louis Sénotier, Vice-Président de Nature Centre** : on est sur le bilan 2010, il faut affirmer l'expertise en 2011 par la parution du livre rouge – le bureau d'études choisi par le Conseil Régional est prêt à l'adopter

Toutes les associations ne sont pas intéressées par Visionature mais elles doivent avoir conscience qu'elles peuvent le financer en augmentant légèrement leur coût de journée pour tout ce qui concerne les études ou prestations qu'elles réalisent.

Son avis : affecter l'excédent au fonds de roulement

**Remarque de Jean Louis Pratz** : il faut simplement se mettre d'accords

**Remarque de Jean-Marie Ravel, Président de Sologne Nature Environnement** : affecter l'excédent au fonds de roulement et ensuite prendre une décision précise

**Remarque de Jean Louis Posté, Vice-Président de Nature Centre** : affecter l'excédent au fonds de roulement

**Remarque de Chantal Daron, Secrétaire de Nature Centre** : affecter l'excédent au fonds de roulement

➤ **vote de l'assemblée pour l'affectation de l'excédent au fonds de roulement : 2 abstentions – le reste pour**

## **Budget prévisionnel 2011**

Présentation par Fanny Le Guen, coordinatrice Nature Centre et Jean-Louis Pratz, Trésorier.

Nous avons une augmentation de 36 % par rapport au Bilan 2010 qui est due notamment à l'arrivée d'une 3<sup>ème</sup> salariée recrutée pour un CDD initial de mois lié à un surcroît d'activité sur la thématique Biodiversité.

L'exposé du bilan prévisionnel donne lieu à des échanges sur les projets.

Le grand défi pour la Biodiversité 2011 est financé par la DREAL par l'enveloppe « carnets B ».

**Remarque de Jean-Marie Salomon, Président de Mardiéval :** il y a un financement par CEMEX (carrier).

**Réponse de Didier Papet, Président de Loiret Nature Environnement :** LNE a de bons contacts avec CEMEX qui leur donne possibilité de rentrer dans les carrières, ils ont par ailleurs des projets de réhabilitation intéressants et sont considérés dans les « faiseurs de trous » comme les moins mauvais.

D'ailleurs la carrière de Baccon est gérée par le Conservatoire. A l'occasion du changement de Présidence du Conservatoire il faudrait se rapprocher et travailler plus en lien, ce doit aussi être l'occasion de préciser les rôles de chacun.

**Réponse de René, Vice-Président du Conservatoire :** il informe qu'il est candidat à la Présidence du Conservatoire et qu'il souhaite renouer avec Nature Centre et se rapprocher du milieu naturaliste, il pense également qu'il faut faire avec un point sur nos missions respectives.

**Remarque de Fanny Le Guen, coordinatrice Nature Centre :** depuis que Nature Centre et le Conservatoire sont à l'Ecopôle, les échanges entre les salariés des deux structures sont plus faciles et donc plus fréquents. Il est prévu que le directeur du Conservatoire participe à la réunion des directeurs de Nature Centre pour justement refaire un point sur le rôle du Conservatoire, ses missions ainsi que son implication sur les Carnets B.

**Question de Anne Joëlle Legourd :** jusqu'à quel point peut-elle intervenir au nom de Nature Centre au sein de la CRSA ?

**Réponse de Guy Janvrot, Président de Nature Centre :** pour ne pas s'isoler dans son discours, il faut aller voir ce qui se passe à FNE ou ailleurs. Cela permet de se positionner de façon cohérente. Il en profite pour rappeler que le Congrès de FNE qui aura lieu la semaine prochaine aura pour thème la Politique Agricole Commune.

**Question de Michel Durand, Président de la SEPANT :** quelle stratégie au niveau énergétique ?

**Réponse de Guy Janvrot, Président de Nature Centre :** la Région s'organise dans le cadre d'un Schéma Régional de Développement Durable du Territoire. Il est nécessaire que nous élaborions un document à faire parvenir à la région en précisant nos intentions sur l'énergie. A l'instar du Nord Pas de Calais qui a mis en place un scénario négawatt et un « virage énergétique ».

## **Commissariat aux comptes**

Le contrat avec ORCOM, l'actuel Commissaire aux Comptes est arrivé à échéance et, même si la supervision de la comptabilité est faite par un expert-comptable, les montants indiqués dans notre Budget Prévisionnel 2011 nécessitent de reprendre un Commissaire aux Comptes.

2 propositions tarifaires ont été obtenues :

- ORCOM : 1 920 euros HT (souhaite un prélèvement automatique)
- Cabinet Michel Creuzot: 2 040 euros HT

Dans les 2 cas : indexation du prix sur l'inflation + compléments si des investigations supplémentaires s'avèrent nécessaires.

Le Cabinet Creuzot travaille avec beaucoup d'associations et, notamment, avec LNE. Didier Papet indique qu'il en est très satisfait et que le rôle de conseil est très important.

➤ **vote de l'assemblée : 3 abstentions – le reste pour le cabinet Creuzot**

# Elections

## Elections du Conseil d'Administration

<b>Sont candidats :</b> Nicole Combredet (CDPNE) Chantal Daron (NATURE 18) Guy Janvrot (LNE) Francis Lherpinière (INDRE NATURE) Bernard Rousseau (APSL°) Jean Louis Sénotier (LNE)  Anne Joëlle Legourd (Collège Adhérents)	<b>Résultat des élections :</b> tous les candidats sont élus Nicole Combredet (CDPNE) : 31 voix Chantal Daron (NATURE 18) : 35 voix Guy Janvrot (LNE) : 36 voix Francis Lherpinière (INDRE NATURE) : 36 voix Bernard Rousseau (APSL°) : 36 voix Jean Louis Sénotier (LNE) : 31 voix  Collège adhérents : Anne Joëlle Legourd
---	--

## Election du bureau

Candidat en tant que Président : Guy Janvrot

→ élection à l'unanimité

Candidats en tant que vices présidents : Nicole Combredet – Francis Lherpinière - JL Posté - B Rousseau – JL Sénotier

→ élection à l'unanimité

Candidat en tant que Trésorier : JL Pratz

→ élection à l'unanimité

Candidate en tant que Secrétaire : Chantal Daron

→ élection à l'unanimité

**L'assemblée générale s'est terminée par le pot de l'amitié à 17h30.**